



Bras, le 30 juillet 2026

Objet : Formation Examineurs

A Mesdames et Messieurs les :
Présidents de Ligue, CID et Délégations
Présidents et les Enseignants de Clubs
CEN
ACT

Pièce jointe :
Fiches d'évaluation des examinateurs.

Mesdames, Messieurs,

Afin de mieux répondre à la nécessité de former ses examinateurs, la fédération a refondu l'organisation de la formation des examinateurs (formation initiale, renouvellement et formation des formateurs).

I. La fédération a en effet choisi de mettre en place, en lieu et place des 6 stages EXA annuels dans les Ligues, une formation initiale des examinateurs couplée à une formation des formateurs d'examineurs qui seront par la suite chargés d'assurer le suivi du maintien de compétences dans leurs Ligues respectives.

Pour la saison 2026-2027, un de 4 jours aura lieu en région Pays de la Loire du 15 au 18 Avril 2027.

⇒ ***A qui s'adressent ces formations ?***

1. Examineurs (nouveaux ou non), d'une part

- **Pratiquants à partir du 3^e dan** désirant devenir examinateurs (ils pourront exercer en qualité d'examineurs titulaires après deux sessions en qualité d'observateurs) ;
- **Examineurs déjà formés** souhaitant rafraîchir leurs compétences (le stage est fortement recommandé à tous les examinateurs déjà inscrits sur les listes de la CSDGE : c'est une plus-value très estimable pour la constitution des jurys).

2. Et formateurs d'examineurs, d'autre part

- 5^e dan minimum (ayant déjà assisté à au moins un stage Haut Niveau) ;
- Titulaire du Brevet Fédéral ou diplôme supérieur ;
- Enseignant effectif dans un dojo ;
- Avoir déjà été plusieurs fois examinateurs ;
- Être actif dans la vie fédérale : participation effective aux stages et formations proposés par la fédération.

Leur rôle sera, en cas de formation satisfaisante :

- D'animer les stages mis en place par la Ligue pour la formation des examinateurs ;

RECONNUE PAR L'AIKIKAI SO HOMBURU DE TOKYO

SIÈGE FÉDÉRAL :

244 ROUTE DE BRUE AURIAC - PLACE DES ALLÉES / 83149 BRAS / TÉL. 04 98 05 22 28 / E-MAIL FFAB@AIKIDOFFAB.FR
AGRÉMENT MINISTÉRIEL JEUNESSE ET SPORTS DU 18 DÉCEMBRE 2024 (FÉDÉRATION AGRÉÉE DEPUIS OCTOBRE 1985)
ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

www.ffabaikido.fr

- D'assurer le suivi du maintien des compétences des examinateurs de la Ligue.

La formation portera notamment sur :

- Le cadre administratif de l'examen ;
- Le déroulement de l'examen ;
- Les critères de réussite ;
- Le retour aux candidats ;
- L'encadrement de la formation des examinateurs de Ligue ;
- Le suivi du maintien des compétences des examinateurs de la Ligue.

Elle inclura de la pratique sur les fondations/fondamentaux sur le tatami et la mise en situation des examinateurs.

⇒ ***A l'issue du stage les CEN intervenants dresseront les listes d'examinateurs par Ligue transmises à la CSDGE.***

II. Le renouvellement de la validation des examinateurs relève dorénavant des Ligues. Elles devront mettre régulièrement en place (au moins tous les deux ans) un stage/une formation examinateurs encadrées par les formateurs d'examinateurs validés par la Commission fédérale Examinateurs.

Naturellement une nouvelle participation à un stage de formation examinateurs vaut validation de la compétence d'examineur.

La commission Examinateurs fédérale.

RECONNUE PAR L'AÏKIKAI SO HOMBU DE TOKYO

SIÈGE FÉDÉRAL :

**244 ROUTE DE BRUE AURIAC - PLACE DES ALLÉES / 83149 BRAS / TÉL. 04 98 05 22 28 / E-MAIL FFAB@AIKIDOFFAB.FR
 AGRÉMENT MINISTÉRIEL JEUNESSE ET SPORTS DU 18 DÉCEMBRE 2024 (FÉDÉRATION AGRÉÉE DEPUIS OCTOBRE 1985)
 ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE**

www.ffabaikido.fr

Annexe 1 pour information : Fiche d'évaluation « Examineur ».

Les points 1, 4 et 7, **en Gras et rouge**, sont déterminants pour la validation de la qualité d'examineur. Au moins la moitié des cases « correct » ou « acquis », **incluant nécessairement celles des items 1, 4 et 7**, doivent être cochées obtenir la validation.

	Nom :	Prénom :		Ligue :	
		Très insuffisant	Insuffisant	Correct	Acquis
1	Reishiki. Code vestimentaire. Attitude pendant l'examen.				
2	Attention. Concentration.				
3	Prise en charge des candidats.				
4	Logique de l'interrogation. Pertinence du choix des techniques.				
5	Rythme, intonation et clarté.				
6	Volonté d'optimisation de la prestation des candidats.				
7	Connaissances des critères d'évaluation. Capacité à visualiser les fondamentaux.				
8	Qualité et pertinence de la prise de notes. Utilisation de la fiche d'évaluation. Élaboration du retour au candidat.				
9	Connaissance du cadre administratif de l'examen (respect et application).				
10	Retour au candidat.				
	Validation de la qualité d'examineur	NON		OUI	

RECONNUE PAR L'AÏKIKAI SO HOMBURU DE TOKYO

SIÈGE FÉDÉRAL :

244 ROUTE DE BRUE AURIAC - PLACE DES ALLÉES / 83149 BRAS / TÉL. 04 98 05 22 28 / E-MAIL FFAB@AIKIDOFFAB.FR
AGRÉMENT MINISTÉRIEL JEUNESSE ET SPORTS DU 18 DÉCEMBRE 2024 (FÉDÉRATION AGRÉÉE DEPUIS OCTOBRE 1985)
ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

www.ffabaikido.fr